

Vie Scolaire

Des élèves médiateurs pour éviter les conflits



Les élèves médiateurs de l'école de Vallières Centre ont suivi une journée de formation animée par Mme Durif-Varembont ce vendredi 8 novembre.

L'association Amely a été fondée en 1986 afin de trouver une méthode alternative au règlement des conflits du quotidien. Elle propose de façon complémentaire et comme facteurs de cohésion sociale l'accès au droit et la médiation.

Depuis sa création, l'association s'est implantée sur plusieurs sites répartis dans le Grand Lyon et en Haute Savoie, autant de lieux d'écoute, d'échange et de résolution des problèmes, où juristes et médiateurs pratiquent une démarche pédagogique et citoyenne. Amely a étendu son action au domaine scolaire depuis 1993 puis au monde économique et social tout en diffusant ses pratiques et ses méthodes en France et à l'étranger.

Confrontée à une évolution croissante des conflits dans la cour de récréation et aux limites du système de répression classique (enfreinte au règlement = punition), une équipe enseignante d'Aix-les-Bains, dès 2000, recherche des idées afin de mieux gérer les phénomènes conflictuels.

C'est alors que l'équipe enseignante de Vallières-sur-Fier entend parler de médiation scolaire et décide de tenter l'expérience. Le projet s'organise avec l'intervention d'AMELY. L'idée se « professionnalise » et la médiation scolaire prend tout son sens.

Depuis bientôt 4 ans, l'école de Vallières centre compte une brigade d'élèves médiateurs, scolarisés du CE2 au CM2, tous volontaires pour aider à régler les conflits en élèves à l'issue d'une sensibilisation à la médiation.

Les élèves acteurs d'un projet grâce à la médiation

Le projet de médiation scolaire d'Amely s'est bâti sur le constat que le manque de parole fabrique du malentendu, de la souffrance et de la violence, dès le plus jeune âge. La médiation est une réponse plurielle et a une vocation pédagogique.

Elle permet en effet, une approche différente du règlement des litiges et contribue à l'amélioration du lien social. De plus, elle

offre aux élèves l'opportunité de devenir acteurs d'un projet dans l'école. En facilitant le passage des règles imposées aux règles négociées, elle développe la notion de confiance et d'équité grâce à une solution plus « juste ». C'est Mme Durif-Varembont, de l'association Amely qui est intervenu auprès de la brigade des médiateurs. L'objectif leur donner toutes les clés pour qu'ils puissent mener à bien leur mission.

Une précision toutefois, il n'y a pas de flicage dans la cour de récréation, les élèves qui ressentent le besoin de faire appel à un médiateur, remplissent un document appelé « demande de médiateur » et le pose dans l'urne réservée à cet effet dans le hall de l'école.

Pour en savoir plus sur l'association Amely, connectez-vous sur : www.amely.org

Le coût de l'intervention de Mme Durif-Varembont est entièrement pris en charge par la municipalité de Vallières-sur-Fier. Plusieurs séances de sensibilisation ont lieu auprès des élèves.

E.J.

En bref